


AMAZON, ITUNES, SPOTIFY... mêmes prix, mêmes contenus PARTOUT

 L'Europe vient de voter la levée du géoblocage en Europe. Un premier pas majeur dans le fameux "marché numérique unique"

► Un film en VOD sur le *Google Play Store* plus cher en Belgique qu'en France ? L'album de Prince affiché à un tarif différent sur *iTunes* Belgique et *iTunes* Pays-Bas ? Un catalogue digital différent pour *Spotify*, selon que vous accédez au service depuis l'Italie, la Belgique ou l'Espagne ? Un *ebook* plus cher chez nous qu'au Luxembourg ? Le fait que les Belges ne peuvent pas télécharger sur leur Smartphone l'application Leboncoin, le *2emain.be* français ? Des tickets pour Disneyland Paris aux prix variables selon la territorialité de votre adresse IP ? Des produits *Amazon* ou *Zalando* inaccessibles, voire aux prix différents selon le pays de la commande ?

TOUT CELA, c'est l'Europe numérique actuelle. Une grande cacophonie

à laquelle la commission Marché intérieur du Parlement européen entend bien s'attaquer. Elle vient en tout cas de voter en faveur de

l'interdiction du géoblocage de services en ligne. Cela signifie que les entreprises ne pourront plus empêcher les consommateurs de visiter leur site Internet ou d'acheter des produits en ligne simplement parce qu'ils habitent dans un autre pays.

Le compromis ne satisfait cependant pas tout le monde. C'est une des mesures les plus importantes pour la réa-

lisation d'un marché numérique unique, se réjouit-on du côté des sociaux-démocrates (S&D). La commission Marché intérieur a approuvé l'interdiction du géoblocage "parce que nous ne voulons pas qu'Internet devienne une zone de non-droit", indique l'eurodéputée française Virginie Rozière. Les *ebooks*, la musique et les jeux vidéo seront à l'avenir accessibles dans toute l'UE, indépendamment de la nationalité ou du lieu de résidence de l'utilisateur d'Internet. Les consommateurs ne verront plus non plus de variations soudaines de prix quand ils surfent sur les différentes pages nationales du même *eshop*.

L'eurodéputée N-VA Anneleen Van Bossuyt s'inquiète cependant de l'impact des nouvelles règles sur les petits entrepreneurs. Les services de streaming et autres géants médiatiques comme *Spotify* et *iTunes* les obligeront selon elle à baisser leurs tarifs pour proposer les mêmes prix partout.

PRÉCISION DE TAILLE : cette unification du marché digital européen n'englobe pas les contenus audiovisuels. Autrement dit, il faudra être en France pour pouvoir regarder les contenus de TFI et en Belgique pour accéder à RTBF Auvio... Les Verts et l'organisation européenne des consommateurs (BEUC) regrettent que ces services audiovisuels restent exclus du champ d'application du nouveau règlement. "Les consommateurs seront toujours confrontés à ce terrible message 'cette vidéo n'est pas disponible dans votre pays'", regrette l'élue allemande Julia Reda. "Nous continuons à lutter pour la fin définitive du géoblocage."

A. Ca.